



Obergailbach

2020/2021

Bulletin municipal



Sommaire

Le mot du Maire.....	3
Les actions réalisées depuis juin 2020	4
Les actions en cours.....	7
Les projets pour 2022	8
La communication : Panneau Pocket	9
La vie communale.....	10
Ça s'est passé à Obergailbach	12
Le regroupement scolaire de la Bickenalbe - école maternelle et élémentaire.....	14
Le monde associatif.....	15
La vie paroissiale.....	20
Le Parc naturel des Vosges du Nord.....	21
L'intercommunalité.....	23
Infos pratiques	24
Remerciements :	27





Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Deux années très particulières viennent de s'achever : confinement, restrictions, pass sanitaire, vaccination nous ont été impulsés par la Covid-19. Cette crise a empêché de nous rencontrer et de réaliser certaines de nos activités.

Nous repensons à Jean-Marie Weibel qui a tant œuvré pour la commune. Il nous a quittés en plein confinement, juste après sa réélection, et nous nous sommes efforcés de prendre sa succession. Je le remercie pour toutes les actions qu'il a entreprises durant ses mandats respectifs, et particulièrement pour toutes celles qui ont contribué à améliorer le cadre de vie.

Après six années passées en tant que conseiller municipal, j'ai l'immense honneur d'être votre maire pour les cinq prochaines années.

Soyez assurés de mon engagement et de celui de toute l'équipe municipale, à agir pour le bien et la cohésion de notre village. Je veillerai tout particulièrement à continuer à entretenir une relation de proximité avec tous et à promouvoir la solidarité entre habitants. Notre volonté est avant tout d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de notre village.

De nombreux investissements ont été réalisés et divers services ont été exécutés au cours des dix-huit derniers mois, tout en remboursant la dette. L'équipe municipale poursuit son engagement et travaille à la mise en œuvre de multiples projets : la sécurisation du village, l'éclairage extérieur de la mairie, le remplacement des compteurs d'eau, la réalisation d'un chemin de randonnée, l'isolation de la salle socioculturelle... Des demandes de subventions ont déjà été déposées, d'autres sont en cours de dépôt.

Nous espérons aussi que les associations, véritable cœur de vie d'une commune, pourront reprendre leurs actions fraternelles. La commune continue à les soutenir.

Nombre d'entre vous ont aidé la collectivité durant cette période (distribution de gel hydro alcoolique, entraide entre voisins, création du terrain de pétanque...). Je saisis ici l'occasion de les remercier.

Je tiens également à remercier le personnel communal qui a dû s'adapter aux changements au sein de la mairie.

Enfin, mes remerciements vont également au conseil municipal et en particulier aux adjoints qui se sont beaucoup investis durant cette période.

Ce bulletin présente les actions réalisées par la municipalité et les associations depuis juin 2020, mais aussi les projets pour 2022.

J'émetts pour chacun mes meilleurs vœux de santé, de réussite dans vos projets et de bonheur pour l'année 2022.

Jean-Marc HOELLINGER

Les actions réalisées depuis juin 2020

L'accès direct à la voie verte

Prévu sur le tracé initial de la voie verte, puis finalement retiré, nous avons après de multiples demandes enfin obtenu l'accès direct à la voie verte. L'objectif premier est de permettre un déneigement plus rapide et donc un accès plus sécurisé en hiver.

Nous remercions le Conseil Départemental pour avoir défendu et concrétisé le projet.



La 4G

Le dysfonctionnement et la qualité du réseau durant le confinement nous a amenés à solliciter la 4G. Cette technologie est opérationnelle depuis le 21.04.2021.

La livraison de pain à domicile

La livraison de pain à domicile est une solution proposée par le boulanger d'Achen à nos habitants depuis le mois d'octobre 2020. Les personnes non encore inscrites, qui souhaitent bénéficier de ce service, peuvent directement contacter Les Gourmandises d'Achen au 07.52.04.80.59 ou créer un nouveau compte sur le site internet lepainchezmoi.fr. La livraison du pain se fait du mardi au samedi avant 7h et le dimanche avant 8h. Les commandes sont possibles jusqu'à 21h la veille.

La façade du presbytère

La mairie d'Obergailbach a obtenu une subvention départementale de 4 000 € pour la rénovation extérieure d'un bâtiment abritant des logements communaux rue Saint-Maurice, à proximité immédiate d'une réplique de la grotte de Lourdes. Le chantier, de près de 30 000 €, a permis au bâtiment de retrouver de sa superbe. Au programme notamment : traitement des parties abîmées, sondage des murs, remplissage des fissures, ragréage des toiles de verre, peinture et traitement hydrofuge du grès des Vosges.

Le dossier avait été impulsé par Jean-Marie Weibel. Nous avons maintenu l'investissement. Les travaux ont été réalisés par la société Hornberger et Fils.

Coût total : 30 329 € HT
Subvention de l'Etat : 8 877 €
Subvention du Département : 4 000 €

(cf. Magazine Infos Moselle #72 sur le site internet du Département)

La remise en valeur du Grand Autel de l'église

C'est un dossier auquel tenait beaucoup Jean-Marie Weibel. Nous avons maintenu l'investissement et obtenu son financement à hauteur de 50%. Les travaux ont été sous-traités par la société Hornberger et Fils.

Coût total : 2 100 € HT
Subvention de l'Etat : 1 050 €



Le remplacement des conduites d'eau de la rue Saint Maurice

Le remplacement des conduites d'eau de la rue Saint Maurice était une nécessité. La commune a recensé dix ruptures de canalisation d'eau en dix ans. Il s'agissait de la dernière portion de conduite d'eau en fonte. Les travaux réalisés par l'entreprise Les Fils de Ferdinand Beck ont débuté le 13.10.2021 et ont été achevés le 10.12.2021. Le réseau d'eau de l'ensemble de la commune est à présent neuf. La loi NOTRe prévoit le transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes en 2026.

Coût total : 92 000 € HT
Subvention de l'Agence de l'eau : 32 000 €
Emprunt bancaire : 85 000 € sur 20 ans à taux fixe de 0,80%



La réfection de la voirie de la rue Saint Maurice et du chemin du Gaec Huver

Suite au remplacement de la conduite d'eau, la voirie de la rue Saint Maurice sera refaite début 2022 sitôt, la météo plus clémente.

La voirie du chemin d'accès au Gaec Huver s'est très fortement dégradée au fil des derniers hivers, à tel point que le camion de lait éprouvait d'importantes difficultés d'accès. Il était temps de la refaire.

Coût total des deux voiries : 78 000 € HT
Subvention du Département : 15 000 €
Emprunt bancaire : 60 000 € sur 10 ans à taux fixe de 0,35%



L'aménagement du second parking de la mairie

Le parking devant la mairie servant aux rendez-vous en mairie, à la dépose-minute à l'abribus, aux rencontres à l'aire de jeux, ne suffisait plus à accueillir tous les usagers. Un second parking a donc été aménagé à l'arrière de la mairie, rue des Tilleuls.

Coût total : 9 120 € HT
Subvention de l'Etat : 3 988 €

La création d'un terrain de pétanque

Suite aux nombreuses sollicitations des habitants de la commune, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la création d'un terrain de pétanque au niveau de la salle socioculturelle. Les travaux ont été réalisés par les élus Patrice Wilbert et Jean-Marc Hoellinger, ainsi que par Sylvain Zimmer, que la municipalité remercie au passage. Elle tient également à remercier la personne ayant fourni les traverses.

Coût total : 1 300 € HT

L'acquisition d'un deuxième défibrillateur

Pour se conformer aux normes en vigueur et assurer la sécurité de ses habitants, la commune a acquis un deuxième défibrillateur, en complément du premier installé près de l'entrée de la mairie. Le nouveau défibrillateur sera installé début 2022 sur la façade du presbytère.

Coût total : 1 626 € HT



La réfection du chemin rural qui mène à Bliesbruck

Le chemin rural qui mène à Bliesbruck n'était plus praticable que par les engins agricoles. Les agriculteurs et le conseil municipal se sont prononcés en faveur de sa réfection urgente. L'ancien chemin a dès lors été décaissé puis recouvert de concassé calcaire sur plus de 300 mètres. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Terrapat avec la participation de l'ouvrier communal, Stéphane Muller.

Coût total : 9 815 € HT

Au même moment, une partie de l'équipe municipale s'attelait à l'entretien de la grotte, de ses abords et du mur fleuri sur le parking de l'église.



La terrasse du presbytère

Après la rénovation de la façade du presbytère, une terrasse a également été créée et aménagée à l'arrière pour la sécurité et le confort des locataires. Les travaux ont été réalisés par l'ouvrier communal, Stéphane Muller, assisté par Martial Bruch, embauché temporairement pour l'occasion.

Coût total : 1 500 HT



Le remplacement de la laveuse de la salle socioculturelle

L'ancienne laveuse étant hors service, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de son remplacement. Les usagers de la salle sont ravis. L'entretien est facilité et de meilleure qualité.

Coût total : 4 000 HT



L'installation d'un radar pédagogique rue de l'Europe et étude de la signalisation

Dans une démarche continue d'amélioration de la sécurité routière, un radar pédagogique permettant l'enregistrement des données a été installé en fin d'année 2021. Des panneaux et des miroirs supplémentaires (rue des Roses, étang de pêche, ...) sont également en cours de livraison et d'installation.

Coût total : 5 270 € HT

Subvention de l'Etat : 40%

Subvention du Département : 30%

Le remplacement d'un poteau d'incendie

Après avoir découvert à l'automne 2020 que le poteau d'incendie de la rue Saint Maurice était défectueux, il a été procédé à son remplacement.

Coût total : 3 800 € HT

Subvention de l'Etat : 50%

Le changement du matériel informatique du secrétariat de mairie

L'ancien ordinateur de la mairie était devenu bien trop lent. Il vient d'être changé et a été remplacé par un ordinateur plus moderne et performant, complété par deux écrans, permettant un travail administratif plus efficace.

Coût total : 1 300 € HT

La réfection du toit du chalet à l'entrée du village

Le toit du chalet a été entièrement rénové en septembre 2021 par les bénévoles Sylvain Zimmer et Hans Bengsh, et l'ouvrier communal, Stéphane Muller.

Coût total : 300 € HT

Les actions en cours

La rénovation de l'éclairage extérieur de la mairie

L'éclairage extérieur devant la mairie est défectueux. Les poteaux en bois sont déjà tombés à plusieurs reprises et le disjoncteur à la mairie ne tient plus quand le temps est humide. L'éclairage extérieur de la façade et de la voie d'accès pour les personnes à mobilité réduite sera réalisé (par l'entreprise Rang Tous Travaux) début 2022.

Coût prévisionnel total : 5 300 € HT

Subvention de l'Etat : 30%

Subvention de la Région : 40%

La mise en place d'un garde-corps à la salle socioculturelle

Un garde-corps en inox sera installé prochainement (par l'entreprise dl.balustrade) pour sécuriser la terrasse extérieure de la salle socioculturelle, ainsi que l'escalier extérieur qui descend de l'étage au parking.

Coût prévisionnel total : 4 600 € HT

Subvention de l'Etat : 30%

Subvention de la Région : 40%

L'installation d'un garde-corps complémentaire au presbytère

Un deuxième garde-corps en inox sera également installé (par l'entreprise dl.balustrade) au presbytère, pour sécuriser l'escalier présent sur l'avant.

Coût prévisionnel total : 3 160 € HT

Subvention de l'Etat : 30%

Subvention de la Région : 40%

Le remplacement de la porte d'accès à la salle des pompiers

La porte d'entrée en bois permettant l'accès direct, à plat, à la salle des pompiers située au premier étage du bâtiment abritant l'atelier municipal est très abîmée. Elle sera remplacée prochainement (par l'entreprise FMB) par une porte en PVC.

Coût prévisionnel total : 3 760 € HT

Subvention de l'Etat : 30%

Subvention de la Région : 40%

Le changement des fenêtres de toit de l'atelier municipal et de la salle socioculturelle

Les fenêtres de toit de type Velux du bâtiment abritant l'atelier municipal et de la salle socioculturelle doivent être remplacées. Les travaux devraient être menés par l'Atelier de Dominique.

Coût prévisionnel total : 8 800 € HT

Subvention de l'Etat : 30%

Subvention de la Région : 40%

L'ajout de dispositifs de freinage pour le tracteur et la remorque

Pour des raisons de sécurité, un dispositif de freinage pour remorque a été installé sur le tracteur communal. Un dispositif de freinage assisté sera installé sur la remorque très prochainement.

Coût prévisionnel total : 1 800 €

Les projets pour 2022

- Le remplacement de tous les compteurs d'eau avec mise en place d'un système de télérelève
- L'amélioration énergétique de la salle socioculturelle
- La réalisation d'un chemin de randonnée
- Le lissage du ralentisseur au centre du village
- La réfection du chemin rural qui mène au Langermarkstein

La communication : Panneau Pocket

La commune utilise depuis quelques mois l'application Panneau Pocket pour transmettre les informations les plus importantes aux habitants. Il s'agit de la version dématérialisée du panneau d'affichage de la mairie.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT
LES INFOS ET ALERTES
DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application
PanneauPocket pour toujours mieux
vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur
votre téléphone ou tablette en recherchant
PanneauPocket sur les stores

Recherchez votre commune sur
l'application et cliquez sur le cœur
à côté de son nom pour l'ajouter en favori.
Vous ne manquerez plus aucune actu !

Pas de smartphone
ni de tablette ?
Consultez les informations
et alertes depuis votre
ordinateur sur
app.panneaupocket.com

Les chiffres après 10 mois :

- 106 personnes ont ajouté Obergailbach en favori, soit potentiellement 78% des foyers
- 19 667 lectures

- la journée la plus lue : le 20.04.2021 avec 435 accès
- **le Top 5 des articles les plus lus :**
 1. Terrain de pétanque 716 accès
 2. Infos pratiques mairie 657 accès
 3. Accès à la décharge 639 accès
 4. Benne pour les déchets verts 488 accès
 5. Arrêté respect de la tranquillité 454 accès

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de votre Commune

EN 4 CLICS

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !

Retrouvez également toutes les Infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".

La vie communale

Etat civil

Décès

Norbert AMANN le 29.03.2020

Jean-Marie WEIBEL le 18.04.2020.

- 1^{er} Adjoint au Maire de 1977 à 2001
- Maire de 2001 à 2020
- Ancien président de l'UP Obergailbach

Arsène SCHNEIDER le 06.05.2020. Il a également été très impliqué dans la vie communale et associative.

- Conseiller Municipal de 1995 à 2001
- Adjoint au Maire de 2001 à 2008
- Président de l'inter association à Obergailbach
- Vice-président de l'association Plantes et Traditions
- Président de l'association « Les Amis de la Pétanque » (à Woelfling)

Marie-Madeleine SCHNEIDER le 29.07.2020

Martine RUMPLER le 12.08.2020

Marie-Thérèse KREMER le 17.11.2020

Jacqueline WEIBEL le 21.12.2020

Cécile SCHNEIDER le 16.03.2021

Marcel MISSLER le 12.04.2021

Marthe SCHOULLER le 07.06.2021

Hubert KLEIN 28.10.2021

Mariages

Mylène HELBLING et Cédric EVRARD le 26.06.2021

Cécile BOUQUET et Julien SAHLI le 21.08.2021

Charlotte GIULIANA et Jérémy HENRY le 04.09.2021

PACS

Kathy BAUMGARTEN et Jonathan FRENTZEL le 08.04.2021

Mise à l'honneur de la doyenne

Durant les confinements successifs, la municipalité a honoré à deux reprises la doyenne du village, Hélène BOUR, en lui offrant un bel arrangement floral. Elle a fêté ses 91 ans le 9 mars 2021 et parcourt encore régulièrement les rues du village durant la belle saison. Nous lui souhaitons de garder la forme et la santé.



Le conseil municipal

Maire : Jean-Marc HOELLINGER

1er adjoint : Valérie VOGELGESANG → chargée de :

- L'environnement
- La gestion de la salle

2ème adjoint : Patrice WILBERT → chargé de :

- La gestion de l'eau
- Les travaux

3ème adjoint : Tatiana KUHNER → chargée de :

- L'école / la jeunesse
- Les finances

Conseillers municipaux par ordre alphabétique :

Edmond BOGACZYK
Sabine GROSS
Michel HOELLINGER
Maurice HUVER



Adjoints honoraires :

Patrice AMANN
Dominique SCHMITT

Ça s'est passé à Obergailbach

Jobs d'été - Jeunes

Ces deux derniers étés, la commune a embauché deux jeunes du village entre 16 et 18 ans essentiellement pour des travaux d'entretien des espaces verts, de débroussaillage, d'arrosage et de peinture. Les rémunérations ont été prises en charge par le Département.

Course cycliste Trofeo

Une étape de la course cycliste Trofeo comptant pour le championnat du monde junior a traversé à cinq reprises la commune d'Obergailbach le 03.10.2021 entre 10h30 et 13h30. Les coureurs, arrivés de Gersheim, ont donc pu monter la CD 34 A en direction de la station de gaz. Merci à la communauté des communes de Gersheim pour l'organisation et à nos bénévoles pour la signalisation sur notre ban.



Obergailbach, commune de la semaine sur Radio Studio 1

Obergailbach a été commune de la semaine sur les fréquences de Radio Studio 1 (105.8) du 17.05.2021 au 21.05.2021. Pascal FISCHER, animateur de la radio, a interviewé plusieurs personnes de la commune pour l'occasion.

- Hans BENGSH pour le bien-être à Obergailbach ;
- Delphine ROSAR pour les biscuits ROS'ELI :
<https://www.roseli.fr/>
- Thierry CARRIERE pour l'UP OBERGAILBACH (tennis de table) ;
- Serge CANDIDO DELLA MORA pour le foie gras :
<http://delicesdeider.com/>
- Jean-Marc HOELLINGER pour la commune.

Vous pouvez également suivre les podcasts sur le site Internet de la radio :
<https://studio1.websiteradio.co/podcasts/la-commune-de-la-semaine-225/4>

Brioche de l'amitié

La distribution des brioches de l'amitié a permis de récolter 532 € lors de l'opération à l'automne 2021 en faveur de l'Association AFAEI (Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés) contre 382 € à l'automne 2020, soit une hausse de 40%. Merci à tous pour votre accueil et votre générosité et merci aux bénévoles pour avoir sillonné les rues.



Cérémonie du 11 novembre

La participation à la cérémonie du 11 novembre 2021 a été très significative. Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées.



Le regroupement scolaire de la Bickenalbe - école maternelle et élémentaire

Les représentants des communes de Rimling, Erching et Obergailbach se sont unanimement prononcés en faveur des projets d'investissement portés par le président du SIVU, Eric HEMMERT, au cours des deux dernières années. Ils ont pu compter sur le soutien de l'Etat et du Département.



Ainsi, les salles de classe sont depuis l'été 2021 équipées de tableaux interactifs (coût total : 11 000 € HT, subvention de l'Etat : 50%). Il s'agit de grands tableaux blancs numériques connectés à un ordinateur qui permettent un enseignement différent, plus moderne, en facilitant notamment la projection de contenus choisis et l'enregistrement des travaux. Les élèves et les enseignants sont ravis.

L'étude énergétique menée dans les locaux de l'école a révélé des failles et a conclu à la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation rapidement. Le confort des usagers s'en trouvera amélioré et les charges de fonctionnement assumées par les trois communes pour le chauffage diminueront grâce aux importantes économies d'énergie attendues sur le long terme.

L'isolation sous-toiture a été intégralement remplacée par l'entreprise Malriat pendant les vacances d'été 2021 (coût total : 71 600 € HT, subvention de l'Etat : 40%, subvention du Département : 24,5%). La circulation de l'air est meilleure et l'humidité est évacuée.

Enfin, l'ancienne chaudière fioul a été remplacée par un nouveau système de pompes à chaleur installées en cascade (coût total : 39 400 € HT, subvention de l'Etat : 50%, subvention du Département : 24,5%). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Dorkel en fin d'année 2021.

Le monde associatif

Les arboriculteurs

Président : Bruno SCHNEIDER

Secrétaire : Michel HOELLINGER

L'association des arboriculteurs a été réactivée en 2020 et compte une trentaine de membres. Un verger collectif a été créé sur le terrain situé à côté de la salle socioculturelle, en contrebas du lotissement rue de la Forge.



Le Parc des Vosges du Nord a offert vingt arbres « hautes tiges » à l'association. Les membres les ont soigneusement plantés dans le verger collectif. Ils se répartissent comme suit :

- 10 pommiers
- 2 cerisiers
- 3 mirabelliers
- 2 quetschiers
- 2 poiriers
- 1 prunier blanc



L'association offre également la possibilité aux personnes intéressées de commander des arbres fruitiers par son intermédiaire. Toute personne souhaitant rejoindre l'association est la bienvenue. Pour tout renseignement, merci de contacter Bruno SCHNEIDER par email : schneider.bruno@tubeeo.eu.

L'association de pêche « la truite »

Une nouvelle année débute, les couleurs changent de jour en jour, le printemps sera bientôt là. Ca sera le moment idéal pour donner vie à vos envies d'aller à la pêche. Les membres de l'association se réjouissent toujours de se retrouver aux bords de l'étang et du Gailbach. Ce sont des moments de rencontres, de joie et de plaisir.

Nous vous invitons à bénéficier des nombreux services que notre association met en avant afin de promouvoir les activités de pêches dans notre commune.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin nous épaulent, car la tâche qui nous est impartie ne consiste pas uniquement à tremper un asticot. Je ne peux que féliciter tout le monde qui s'implique et je suis fier de l'équipe de pêcheurs qui compose l'association.

Je lance un appel à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre, afin de créer une dynamique encore plus performante, de protéger notre environnement et de pérenniser ce que dame nature nous a offert, en étant les gardiens du droit de pêche et de la protection du milieu aquatique.



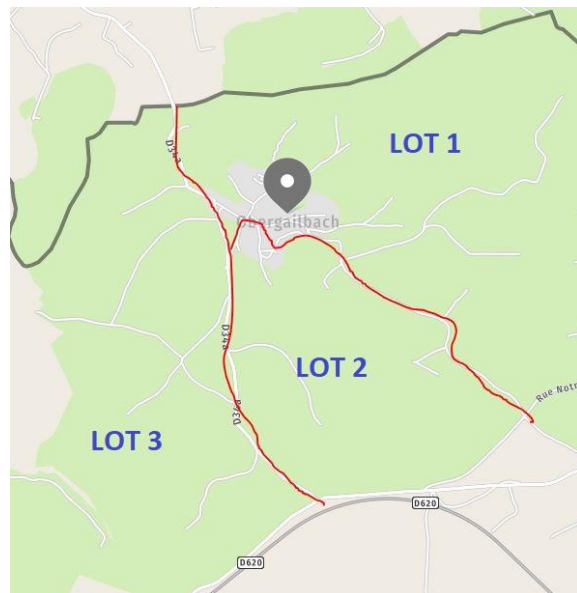
Ensemble... préservons ce milieu.

Le président, Norbert LANG

La chasse – le mot du chasseur

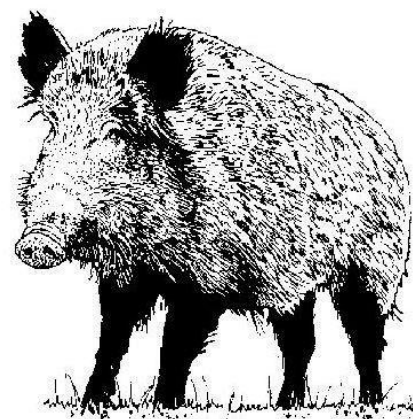
La commune d'Obergailbach possède 3 lots de chasse répartis sur environ 850 ha. Chaque lot est attribué à un adjudicataire pour une durée de 9 ans (2015 – 2024). Le bénéfice de la chasse est d'environ 12 000 € par an, soit 100 000 € par bail. Il constitue de ce fait un budget non négligeable pour la petite commune rurale d'Obergailbach.

De ce fait, il est impératif que chaque usager de la nature (promeneur, agriculteur et chasseur) prenne en compte cette donnée et respecte en bonne intelligence les activités, les droits et les obligations des uns et des autres.



La chasse à Obergailbach se pratique sur 3 modes :

- L'affût, qui consiste à prélever un gibier du haut d'un mirador, permet d'effectuer des tirs sélectifs. Il se pratique pour le chevreuil et autres grands gibiers à l'aube et au crépuscule, souvent de nuit concernant le sanglier.
- La chasse devant soi pour le petit gibier (lièvre et perdrix) à l'automne.
- La battue, qui cible plutôt le sanglier, se pratique de mi-octobre à fin janvier. Ces journées de chasse sont programmées et affichées en Mairie ou consultables sur votre application Panneau Pocket. La battue consiste à pousser à l'aide de rabatteurs et de chiens le gibier vers des chasseurs postés autour de l'enceinte traquée. Bien que les consignes de sécurité soient très strictes pour les tireurs, que la signalisation est obligatoirement mise en place pour prévenir les autres usagers de la nature, il n'en demeure pas moins que ce mode de chasse nécessite une vigilance accrue de tout le monde. Dans ce cadre, il est formellement déconseillé aux promeneurs de s'aventurer dans le périmètre chassé pour des raisons évidentes de sécurité.



Pour terminer, la problématique des chiens est également à prendre en compte dans le sens où tout maître doit être en capacité de contrôler son chien afin d'éviter que ce dernier ne poursuive ou ne dérange du gibier, notamment au printemps et en été, lors des périodes de reproductions, de mises bas et d'éclosions.

Il est rappelé qu'entre le 15 avril et le 30 juin, tout chien doit être tenu en laisse en forêt. Un chien hors de contrôle de son maître ou à plus de 100m de celui-ci est considéré en divagation. S'il s'avère en plus que le chien est encouragé à poursuivre du gibier, cet acte sera apparenté à du braconnage avec toutes les conséquences qui en découlent, notamment d'éventuelles poursuites pénales.

Evidemment, ce qui nous importe, c'est de partager l'espace naturel, de nous entendre et de nous comprendre. Ainsi, le respect de certains créneaux journaliers favorables à la chasse devrait inciter les promeneurs à rester sur les routes et les chemins notamment à l'aube ou au crépuscule pour permettre au chasseur d'accomplir sa quête.

Courtoisie et tolérance doivent être de mise lors de nos échanges et de nos rencontres et nous pourrions tous bien vivre ensemble à Obergailbach.

Le foyer des jeunes

Président : Quentin RANG

Vice-président : Vincent BAUMGARTEN

Trésorier : Nathan WANNENMACHER

Secrétaire : Paul GIULIANA

Le foyer des jeunes d'Obergailbach est une association et un lieu de convivialité destiné à accueillir les jeunes du village. Il est situé en dessous de la salle socioculturelle et dispose de locaux de qualité. Coin canapé avec jeux vidéo, télévision, billard, babyfoot, bar, sono et jeux de lumière permettent de passer ensemble de bons moments à travers diverses activités.

Le foyer est connu pour son dynamisme. Ses membres ont notamment animé la course cycliste Trofeo en 2021 et décoré la place à l'entrée du village pour les fêtes de Noël.



Les membres organisent des sorties, des activités, des soirées et, malgré l'épidémie, ils ont su se relever et donner à l'association une nouvelle dynamique. Dès que la situation le permettra, ils réaliseront de nouvelles actions afin d'étoffer leurs effectifs : tous les jeunes à partir de 14 ans sont éligibles. En attendant, ils sont fréquemment présents au foyer les soirs de week-ends et jours fériés : n'hésitez pas à les y rejoindre, vous êtes les bienvenus !



Le Football

L'ESREO : le Football pour mieux se retrouver.



L'année 2021 n'a débuté que fin juillet pour l'ESREO suite à l'annulation de la seconde partie de saison 2020-2021.

En association avec nos amis les sapeurs pompiers, le club a organisé la Fête de la Saint Pierre & Paul à Rimling avec une très bonne édition où le public était heureux de se retrouver autour d'une flammenkuche, d'un kebab ou plus traditionnellement d'une bière et d'une "wurscht", les plaisirs simples....

Quel plaisir aussi de rechausser les crampons suite aux restrictions dues à la pandémie COVID 19. L'envie de faire de grandes choses, la détermination pour cette nouvelle saison étaient au rendez-vous. La préparation et le début de saison ont montré que le club était

fort, fort de sa jeunesse, fort de sa solidarité, fort de son collectif.

Le club compte plus d'une centaine de membres et de licenciés allant des plus jeunes avec notre filière de jeunes dans Alliance 2008 (5-18ans) aux plus anciens.

Les résultats en coupe et en championnat sont très satisfaisants avec de bons parcours, notamment en coupe de France et un match épique contre SARREGUEMINES FC (défaite 1-0). En championnat nos deux équipes sont très bien placées pour accéder au niveau supérieur (1er et 3ème).

Une bonne année malgré tout pour l'ESREO !



Le tennis de table

La crise sanitaire qui a perduré cette année a fortement ralenti les activités pongistes lors du premier semestre 2021. Ce n'est qu'à partir de septembre que l'entraînement et les compétitions de ping pong ont pu reprendre quasi normalement.

Quelques chiffres clés concernant l'UP Obergailbach pour la saison 2021/2022 :

- 38 licenciés dont 14 adultes et 24 jeunes pour 20 garçons et 18 filles
- 2 équipes en compétition qui évoluent au niveau régional et départemental
- 1 entraînement pour les débutants le vendredi de 18h à 19h15
- 1 section baby ping le vendredi de 18h à 19h15
- 1 entraînement pour les confirmés le mercredi de 17h à 19h.

L'UPO maintient sa particularité de former une part importante de filles (47% de nos effectifs) sachant qu'au niveau national la part des dames n'est que de 18% du nombre de licenciés pongistes.

Jeunes compétiteurs au critérium départemental le 21 novembre 2021.

N'hésitez pas à venir encourager à domicile les 2 équipes lors des rencontres de championnat par équipes qui se déroulent le samedi soir à 20h et le dimanche matin à 9h30 (dates des rencontres sur le site de l'UPO rubrique agenda). C'est l'occasion de découvrir ce sport à un certain niveau de compétition et pourquoi pas de susciter un intérêt pour la pratique du ping pong.

Entraînement :

- Mercredi soir de 17h à 19h
- Vendredi de 18 à 19 H 15 pour les débutants et à partir de 19 H 15 pour les adultes



Les membres du comité directeur de l'association ont tous été reconduits lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 octobre 2021 à la salle socioculturelle d'Obergailbach.

- Président : Thierry CARRIERE
- Trésorière : Michèle GABRIEL
- Secrétaire : Sacha VITRY
- Membres : Denis HOELLINGER, Laurent KREMER, Karine BOUR, Christian BRUCH, Christelle ESCHENBRENNER, Jean-Marc HOELLINGER
- Président d'honneur : Adrien GAENG

Un grand merci aux communes de Rimling, Erching et Obergailbach pour leur soutien financier, logistique et structurel qui permettra au club de

traverser cette période de crise sanitaire dans de bonnes conditions.

Site internet : www.up-obergailbach.fr
Contact : CARRIERE Thierry 26 rue du stade 57720 RIMLING
Email : upobergailbach@gmail.com

La vie paroissiale

Le curé

L'abbé David MEYER, notre nouveau curé a célébré sa messe d'installation dimanche 05.09.2021 à Volmunster. Il est le prêtre des deux communautés de paroisses :

- Saint Pirmin,
- Saint Jean Marie Vianney.

Il est possible de le contacter par email : david.meyer0181@orange.fr

Un site internet est également à votre disposition : volmunster.catho.free.fr et contient de nombreuses informations :

- La prise de contact avec votre Curé doit se faire au minimum six mois avant la date choisie pour les demandes de SACREMENT DE MARIAGE. Les mariages sont célébrés uniquement dans les églises paroissiales.
- L'inscription est à faire également auprès du Curé deux mois avant la date choisie pour les BAPTÊMES. Les baptêmes sont célébrés après les messes de 10h30, et uniquement dans les églises paroissiales. Il en est de même pour les demandes de noces d'or ou autre, toujours plusieurs mois avant la date choisie.



Le Conseil de Fabrique

Composition : Le Curé, Le Maire, la Présidente Marguerite Marie SCHUSTER, la Trésorière Carine BOUR, la Secrétaire Mireille HOELLINGER et l'Assesseuse Angèle LANG.

Le Conseil de Fabrique remercie la commune d'avoir été « maître d'œuvre » dans la rénovation et la peinture de notre église. L'entreprise Hornberger a réalisé la peinture intérieure en 2019. Seul le maître autel n'avait pas été fait et restait en attente de rénovation.

En novembre 2021, Mr Saget, peintre d'Art, a enfin pu reprendre en main la peinture de ce grand autel. Et pour l'entrée en Avent de cette année, tout fut achevé : c'était magnifique !

Nous remercions également les paroissiens pour l'aide qu'ils apportent régulièrement pour entretenir et embellir notre belle église !

L'église Saint Maurice est imprégnée d'histoire. C'est un lieu « habité » de toute cette vie de travail et de prière aussi.

C'est notre patrimoine et nous voulons le transmettre aux générations à venir.

Continuons à faire vivre notre église pour qu'elle reste accueillante et nous permette de vivre des liens toujours plus fraternels.

La présidente du Conseil du Fabrique

Le conseil de Fabrique et des bénévoles ont réalisé la crèche 2021



Exemples de services et bénéfices aux habitants et communes des Vosges du Nord :

- Conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments construits avant 1948 (voir détails ci-dessous),

- Ateliers, stages autour de l'éco-rénovation,
- Conseils, diagnostics aux projets d'aménagement des communes, aux documents d'urbanisme,
- Aide à la décision, via l'accès aux données géographiques et cartographiques de l'observatoire du territoire (boîtes à outils à disposition des élus), aides techniques et/ou financières,
- Préservation d'espaces naturels protégés,
- Accompagnement pour prendre en compte la nature dans les espaces non protégés,
- Suivi de la qualité des cours d'eau, accompagnement de projet de restauration,
- Préservation du patrimoine culturel à travers la conservation de 10 musées,
- Soutien et valorisation de l'économie locale (producteurs, marque Valeurs parc, filière bois...),
- Mise en place de projets environnementaux et culturels pour les enfants des écoles primaires, collèges et lycées,
- Un programme d'animations nature, culture pour découvrir son environnement et son patrimoine local,
- Mise à disposition des communes des Highland Cattle pour le défrichage des fonds de vallée,
- Soutien aux associations et aux structures culturelles.

Favoriser la rénovation des habitations traditionnelles

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord vous donne accès à des conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments construits avant 1948 : état des lieux, travaux de réhabilitation, aménagement des combles et des granges, extensions, amélioration énergétique, aides financières (notamment dossier d'aide au ravalement de façade). Nos architectes-conseils aident les particuliers et les collectivités des 8 communautés de communes à avancer dans leurs projets. Contactez-nous !

+ d'infos : <http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>

Suivez-le parc sur Facebook, Instagram, Youtube : @parcvosgesnord

www.facebook.com/parcvosgesnord

www.instagram.com/parcvosgesnord

www.youtube.com/c/parcvosgesnord

+ d'infos : www.parc-naturels-regionaux.fr



L'écrevisse des torrents

L'écrevisse des torrents est une espèce très protégée. Elle est présente sur 4 ruisseaux en France (1 en Savoie, 2 dans le Bas-Rhin et 1 à Obergailbach). Elle avait disparu en 2016 de la peste. Elle a été réintroduite et est suivie par le Parc Naturel des Vosges du Nord.

La population d'écrevisses est bel et bien en train de s'installer sur le Gailbach. Un comptage de nuit réalisé la semaine du 30.09.2021 a permis d'observer une quinzaine d'individus de différentes tailles sur une centaine de mètres à l'aval des travaux du CEN (ancien étang) et une femelle grainée (porteuse d'œufs) a été observée au printemps (28.05.2021) suite à un accouplement « naturel et spontané » dans le ruisseau. Nous pouvons donc considérer que l'écrevisse des torrents est officiellement de retour dans la commune d'Obergailbach. La population restera probablement encore fragile quelques années et la dispersion dans l'ensemble du ruisseau prendra du temps, mais avec la vigilance de chacun, nous devrions être en capacité de conserver cette espèce emblématique des Vosges du Nord durablement.

L'intercommunalité

Les ordures ménagères

INFOS La taille de votre nouvelle poubelle sera adaptée au nombre de personnes composant votre foyer :

- 1 à 2 personnes : 1 bac de 120 litres
- 3 à 4 personnes : 1 bac de 240 litres
- 5 personnes et plus : 1 bac de 240 litres + 1 bac de 120 litres

Et concrètement ?

Vous disposerez de deux poubelles extérieures distinctes :

- UNE POUBELLE dédiée aux déchets recyclables**
 - Les déchets seront déposés en vrac dans la poubelle, sans sac !
 - Il s'agit là de votre poubelle actuelle
- UNE POUBELLE dédiée aux ordures ménagères résiduelles**
 - Les sacs bleus et les sacs verts seront déposés dans cette poubelle !
 - Il s'agit là de votre nouvelle poubelle, à couvercle bordeaux

La fréquence de collecte de chaque poubelle sera prochainement détaillée.

ATTENTION, votre nouvelle poubelle extérieure (à couvercle bordeaux) ne sera à utiliser qu'à compter d'une date qui sera communiquée ultérieurement.

POUR L'INSTANT : AUCUN CHANGEMENT !

Utilisez uniquement votre poubelle actuelle, en continuant à y déposer les sacs bleus, verts et orange.

Nous vous invitons à stocker votre nouvelle poubelle extérieure (à couvercle bordeaux) et à ne pas l'utiliser pour l'instant.

Un document explicatif détaillé parviendra prochainement à l'ensemble des habitants.

En 2022, le SYDEME ne mettra plus de sacs orange à disposition des habitants. La communauté des communes du Pays de Bitche a décidé de maintenir le niveau de service tout en permettant de garder les consignes de tri. Par conséquent, une deuxième poubelle a été distribuée. Cette nouvelle poubelle aura un couvercle bordeaux et comportera à terme les sacs bleus et les sacs verts. Une affiche jaune est collée sur les anciennes poubelles. Elle comportera à terme et en vrac l'ensemble du contenu des déchets recyclables (ex sac orange).



Pourquoi ?

- L'évolution de la loi**

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire prévoit que de nouvelles consignes de tri doivent être appliquées par les collectivités. L'objectif est d'augmenter le nombre de kilos de déchets recyclés par an et par habitant. C'est ce qu'on appelle « l'extension des consignes de tri ». Concrètement, un certain nombre de déchets qui étaient à jeter dans le sac bleu (déchets non recyclés) seront bientôt à recycler ! (films plastique, pots et tubes alimentaires, barquettes, etc., ...)
- L'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)**

La TGAP est appliquée sur le traitement des déchets par enfouissement et incinération. La TGAP connaît une évolution exponentielle jusqu'en 2025 (2021 : 30 € HT par tonne, 2025 : 60 € HT par tonne).

Il est donc nécessaire de diminuer la quantité de déchets à enfouir et à incinérer. Comment ?

En recyclant et en valorisant davantage de déchets !

Que deviennent les sacs orange ?

La Communauté de Communes du Pays de Bitche est adhérente au Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est (SYDEME). Ainsi, régulièrement, des dotations de sacs bleus, verts et orange sont organisées sur l'ensemble du territoire du Pays de Bitche.

Des 2022, le SYDEME ne mettra plus de sacs orange à disposition des habitants.

Afin de se conformer à l'extension des consignes de tri, la proposition du SYDEME était la suivante :

Les habitants stockeraient le contenu des anciens sacs orange chez eux à leur domicile, puis ramèneraient leurs déchets à des Points d'Apport Volontaire (ceux-ci sont à disposition sur www.paysdebitche.com).

Tant que le feu vert pour l'utilisation des deux poubelles ne sera pas donné, il convient d'utiliser la poubelle actuelle en continuant d'y déposer les sacs bleus, verts et orange.

L'application mobile Sydeme donne des informations relatives au tri des déchets, aux permanences Multiflux, aux actions diverses.

Elle permet grâce à la fonction géolocalisation, de trouver rapidement les lieux de permanences Multiflux, les déchèteries, les plates-formes d'enlèvement du compost et les points d'apport volontaire (verre, papier, textile) proches du lieu où vous êtes ou d'un lieu que vous entrez dans votre recherche.

Le module de recherche #Mémotri est disponible sur l'application depuis décembre dernier et permet de connaître en un instant le geste de tri pour chaque déchet.

Une nouveauté en matière de permis de construire

Depuis le 01.01.2022, les usagers peuvent saisir l'administration par voie électronique pour toute demande d'autorisation d'urbanisme.

Concrètement, chaque usager peut déposer à tout moment, 7j/7j et 24h/24h et en toute sécurité son dossier en ligne sur la plateforme nationale « GEOPERMIS » après avoir créé son compte.

Les bénéfices sont nombreux :

- Assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes,
- Plus de transparence sur l'avancement des dossiers,
- Des économies de reprographie et d'affranchissement.

La commune d'Obergailbach, en partenariat avec la communauté des communes de Bitche s'est dotée des outils numériques adaptés aux enjeux de cette dématérialisation.

L'Etat propose aussi via la plateforme spécifique « AD'AU », disponible sur www.service-public.fr, une assistance à la constitution et au dépôt du dossier en utilisant son compte Service-public.fr ou France Connect.

Cet outil permet de constituer son dossier en ligne et de le déposer ultérieurement sur la plateforme GEOPERMIS.

Pour ceux qui le souhaitent, un dépôt de demande au format papier reste possible.

Nettoyage des abords de chemin

Chaque printemps, la commune fait appel à la communauté des communes du Pays de Bitche pour le fauchage des abords des chemins communaux. A l'automne, une opération de taille des haies est réalisée.

Nettoyage des rivières

Début 2022, une opération de nettoyage des ruisseaux (suppression des embâcles) du « Dimmerbach » et du « Gailbach » sera réalisée dans le cadre de la prévention des inondations.

Infos pratiques

Mairie :

17, rue de la Liberté 57720 OBERGAILBACH
Tel 03.72.29.32.30
mairieobergailbach@yahoo.com

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
avec une permanence du Maire et des Adjoints de 17h00 à 18h00
- Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

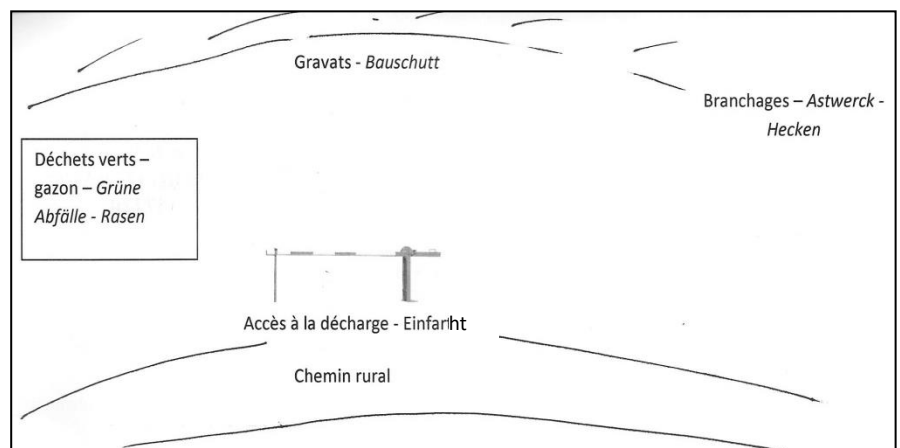
Décharge

Ouverture :

- Mercredi de 13h00 à 18h00
- Samedi de 09h00 à 18h00

Pour rappel, la décharge est déclarée à la Préfecture et ne peut recevoir que :

- des gravats,
- des coupes de gazon,
- des déchets végétaux (jardin, fleurs),
- des branchages.



Nous vous prions d'effectuer vos dépôts aux emplacements prévus en fonction de leur type (cf. plan ci-dessous ou panneau à l'entrée de la décharge). Il est important de ne pas mélanger les déchets verts (coupes de gazon, déchets de végétaux) avec des branchages. Il est formellement interdit de déposer polystyrène/frigo-lite, bidons, matières plastiques, pneus...

En cas de besoin et selon le volume à déposer, l'ouverture exceptionnelle peut être programmée sur demande en mairie ou auprès de l'ouvrier communal (tél 07.68.66.47.50). Pour toute question ou doute, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Benne pour les déchets verts du cimetière

Une nouvelle benne pour les déchets verts du cimetière a été mise à disposition par la municipalité sur le parking de l'église. Elle va être déplacée sous peu au niveau de l'entrée à l'arrière du cimetière. Elle sera vidée périodiquement à la décharge. Nous vous remercions d'y placer uniquement des déchets biodégradables.

Foyer Socio culturel

Toute réservation de salle se fait sur demande en mairie. Les visites de la salle sont possibles sur rendez-vous avec la 1ère adjointe, Valérie VOGELGESANG.

Tarifs pour les habitants de la commune d'Obergailbach

Objet de la location	Grande salle	Petite salle	Grande et petite salle
Réunion, après midi récréatif	70 €	40 €	
Banquet, anniversaire, mariage, baptême, communion, apéritif	125 €	70 €	145 €
Soirée à but lucratif	140 €		
Obsèques	Gratuit	Gratuit	

Un peu de civisme

Respect de la tranquillité

L'utilisation par les particuliers, pour leurs travaux de bricolage et de jardinage, de tondeuses à gazon à moteur, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, outils à percussion... est autorisée les jours suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00
- Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00
- Les jours fériés (hors dimanches) de 9h30 à 12h00
- Et interdite les dimanches.

Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse et ne doivent pas divaguer dans le village. Merci également d'éviter qu'ils fassent leurs besoins sur la voie publique et les trottoirs, ainsi que dans les jardins et les abords des voisins.

Vitesse

Elle est limitée à 50 km/h dans le village avec des zones à 30 km/h

Hiver

Afin de pouvoir déneiger et saler convenablement les routes, il vous est demandé de ne pas stationner sur la route ou le trottoir. La commune décline toute responsabilité en cas de sinistre.

Evolution pandémie Covid

Liens pour les informations officielles sur la crise sanitaire

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://www.moselle.gouv.fr/>

Contacts :

SAMU : 15

Police secours : 17

Sapeurs pompiers : 18

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Vous trouverez ci-joint le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



Délégation Territoriale de MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ARS-GRANDEST-DT57-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 87 37 56 52/53



Destinataire(s) :

MAIRIE DE OBERGAILBACH

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

OBERGAILBACH

Commune de : OBERGAILBACH

Prélèvement et mesures de terrain du 02/12/2021 à 09h09 pour l'ARS, par le laboratoire :
CENTRE D'ANALYSES ET RECHERCHES HYDROLOGIE ENVIRONNEMENT, ILLKIRCH 6801

Nom et type d'installation : OBERGAILBACH (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : POINT COMMUNAL OBERGAILBACH - robinet kitchenette mairie

Code point de surveillance : 0000001419 Code installation : 000956 Type d'analyse : D1__

Code Sise analyse : 00152489 Référence laboratoire : CAN2112-1804 Numéro de prélèvement : 05700152484

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-05700152484 - page : 1)

Metz, le 10 décembre 2021

**Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
Pour la Déléguée Territoriale de Moselle
La Chef du service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales**

Hélène ROBERT

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Délégation Territoriale de Moselle - 4 rue des Messageries - METZ Cedex 01
Siège régional : 3 Boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX - Tél. 03 83 39 30 30 - www.ars.grand-est.sante.fr

Remerciements :

Mes remerciements s'adressent à tous ceux qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin communal :

- Les présidents d'associations
- Bernard Printz
- Les adjoints

Nous remercions Michèle Steinbrecher pour les objets décoratifs qu'elle confectionne pour le repas des aînés

